

# AVIS DE CONCOURS

Bureau du Nionwentsïo

## Technicien·ne de la faune - Opérations terrain

Régulier à temps plein, syndiqué

35 heures par semaine et 40 heures par semaine lors de déplacement en forêt

Salaire : entre 49 340 \$ et 71 016 \$ par année

Entrée en fonction : dès que possible

Numéro : 2025-59

Date d'affichage : 17 avril au 2 mai 2025, 16h00

### DESCRIPTION DU POSTE

La personne titulaire du poste s'assure de la sécurité des technicien·nes de la faune et effectue la gestion du matériel nécessaire aux activités. Il-elle est responsable du respect des normes de sécurité, des protocoles de sécurité et de leur application par l'ensemble de l'équipe. Il-elle s'occupe de la gestion du matériel terrain et met en place des outils de suivi. Le·la technicien·ne de la faune – opérations terrain travaille également à la réalisation d'inventaire faunique et floristique des espèces d'intérêt de la NHW. Il-elle anime des activités de sensibilisation et d'information auprès de la population au besoin.

*\*La description complète des tâches est disponible sur demande.*



**WENDAKE**

CONSEIL DE LA NATION  
HURONNE-WENDAT

### EXIGENCES

- DEC en technique de la faune, en aménagement de la faune ou toute combinaison de formation jugée pertinente;
- Trois années d'expérience dans le domaine;
- Excellente connaissance en faune, de l'aménagement du territoire, du Nionwentsïo et des enjeux concernant les Premières Nations;
- Bonne connaissance de l'utilisation d'instruments techniques variés;
- Polyvalence dans les techniques d'inventaires;
- Connaissance de base d'un système d'information géographique (SIG);
- Connaissance de base du logiciel de géomatique ArcGIS;
- Bonne connaissance de la suite Microsoft Office 365;
- Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit;
- Maîtrise de l'anglais à l'oral et à l'écrit (Atout);
- Capacité de soulever des charges de minimalement 30 lbs;
- Détenir un permis de conduire valide.

### AVANTAGES SOCIAUX

- Fonds de pension à prestations déterminées
- Assurances collectives
- 6 % de vacances
- 6 % de maladies/obligations familiales
- 2 semaines de vacances payées pendant les fêtes

### QUALITÉS REQUISES

- Autonomie
- Capacité d'adaptation
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité d'animation
- Communication interpersonnelle
- Confidentialité
- Débrouillardise
- Gestion du temps et des priorités
- Jugement
- Leadership
- Minutie
- Rigueur
- Sens de l'initiative
- Sens de l'organisation
- Travail d'équipe

### POUR POSTULER

**Date limite : 2 mai 2025, 16h00**

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

**Conseil de la Nation huronne-wendat**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

255, place Chef Michel Laveau

Wendake (Québec) GOA 4V0

[rh@wendake.ca](mailto:rh@wendake.ca)

**WENDAKE.CA**



*Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences seront retenues. Aucune candidature reçue après la date limite ne sera considérée. Le nom du candidat sélectionné sera diffusé publiquement au moment de son embauche. Le CNHW réserve le droit de rejeter toutes les candidatures et de n'embaucher aucune personne.*

### ACCESSIBILITÉ

- 1) Aux employé·e-s régulier·ère-s du CNHW syndiqué·e-s SECNHW
- 2) Aux membres de la Nation huronne-wendat  
\* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- 3) Aux employé·e-s temporaires du CNHW
- 4) À la population